



## PV de l'Assemblée Générale de l'ASGPR du 04 mars 2023

Étaient présents, Les membres du bureau.

Le président Daniel DESCHANG ouvre la séance et remercie de leur participation toutes les personnes présentes et présente les excuses des personnes empêchées.

Nombre d'inscrits : **495**   Nombre de votants : **87**   Participation : **17,6%**

Ordre du Jour :

### **- Adoption du procès-verbal de l'assemblée Générale Ordinaire du 05 mars 2022**

Adopté à l'unanimité, aucune remarque n'est formulée.

### **1) Rapport moral du président (rapport complet disponible sur le site AS)**

L'année 2022 a été une année de retour à la normale après ces années covid et une année de relatives belles performances en termes de développement, résultats sportifs et également du nombre de nos adhérents.

- Augmentation du nombre de licenciés : 1097 (1044 en 2021) + 5 %
  - Augmentation du nombre d'adhérents à l'association : 495 (442 en 2021) + 12 %
  - Maintien équipes Dames (mérite national des clubs) : 37<sup>ÈME</sup> sur 139 (5<sup>ÈME</sup> Régional)
  - Progression équipes Hommes (mérite national des clubs) 71<sup>ÈME</sup> sur 156 (13<sup>ÈME</sup> Régional)
  - École de golf qui se classe 53<sup>ÈME</sup> sur 557 au Challenge National des Écoles de golf (1<sup>ÈRE</sup> au niveau départemental sur 8 et 5<sup>ÈME</sup> au niveau de la ligue sur 66 écoles engagées.
- 9 équipes étaient engagées en 2022 dans les championnats fédéraux et régionaux
1. Dames, Dames Mid-Am, Messieurs, Messieurs Mid-Am, Séniors Messieurs, Séniors 2 Messieurs, Équipe 2 Messieurs, U16 Garçons, U16 Filles
- 10 équipes seront engagées en 2023

Nos deux jeunes issus de l'EDG, Marius Dosière et Ines Vandaele poursuivent leur 1<sup>ère</sup> année en université aux USA.

- Le déficit budgétaire annoncé de 9000€ sur l'exercice 2022 a été légèrement réduit à 8100€. Il aurait pu être réduit d'avantage si la subvention habituelle du département nous avait été versée. Nous subissons la baisse des compétitions, donc des droits de jeux, une bonne partie de nos recettes. Un rééquilibrage de nos dépenses et une dotation exceptionnelle de soutien à nos équipes de Excelia nous permettra d'être à l'équilibre en 2023.

2) Rapport annuel du trésorier (cf Annexe 1)

**Association Sportive du Golf de la Prée La Rochelle**  
**Bilan 2022**

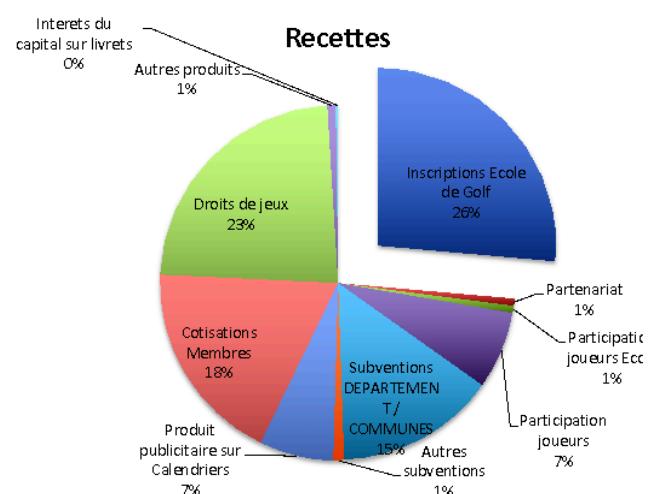
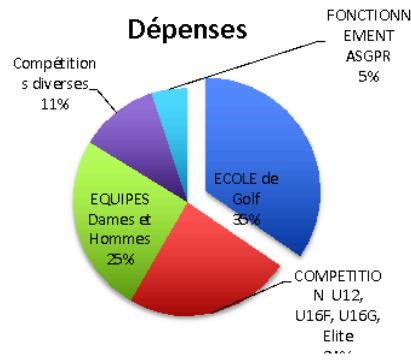
ACTIF				PASSIF		
	2022		2021		2022	2021
	Valeur bruta	Amor.	Net			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
Matériel de bureau	799 €	799 €	0 €	0 €		
Mobilier de bureau	2 739 €	1 816 €	923 €	1 385 €		
<b>TOTAL</b>	<b>3 538 €</b>	<b>2 615 €</b>	<b>923 €</b>	<b>1 385 €</b>		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<i>Autres créances</i>						
Produits à recevoir	3 014 €		3 014 €			
<i>Disponibilités</i>						
Banque Tarneaud	16 844 €		16 844 €	4 397 €		
Banque Tarneaud livret 1	570 €		570 €	22 458 €		
Banque Tarneaud livret 2	35 907 €		35 907 €	35 810 €		
Caisse	141 €		141 €	150 €		
<b>TOTAL</b>	<b>56 476 €</b>		<b>56 476 €</b>	<b>62 815 €</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>60 014 €</b>	<b>2 615 €</b>	<b>57 399 €</b>	<b>64 200 €</b>		
<b>FONDS PROPRES</b>						
Fonds propres sans droit de reprise				41 081,00 €	57 358 €	
Résultat de l'exercice				-8 099 €	-16 277 €	
<b>Situation nette</b>				<b>32 982 €</b>	<b>41 081 €</b>	
<b>DETTES</b>						
Charges à payer				8 090 €	581 €	
Créditeurs divers					6 448 €	
Produits perçus d'avance Ecole de golf				16 327 €	16 090 €	
<b>TOTAL</b>				<b>24 417 €</b>	<b>23 119 €</b>	
<b>TOTAL</b>				<b>57 399 €</b>	<b>64 200 €</b>	

## Résultat au 31 décembre 2022

COMPTE DE RESULTAT	exercice 2022	exercice 2021	écart N/N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Cotisations	18 032,00 €	14 770,00 €	3 262,00 €
Droits de jeux	24 378,00 €	18 877,00 €	5 501,00 €
Ventes de prestations de services	31 753,00 €	34 463,00 €	-2 710,00 €
*EDG	24 644,00 €	28 573,00 €	
*Autres	6 909,00 €	5 890,00 €	
Dons	450,00 €	0,00 €	450,00 €
Contributions financières	5 500,00 €	5 400,00 €	100,00 €
Autres produits	9 573,00 €	7 930,00 €	1 643,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>89 686,00 €</b>	<b>81 440,00 €</b>	<b>8 246,00 €</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Autres achats	5 645,00 €	5 397,00 €	248,00 €
Charges externes	10 246,00 €	3 733,00 €	6 513,00 €
Autres charges externes	78 048,00 €	85 659,00 €	-7 611,00 €
Impôts, taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dotations aux amortissements	462,00 €	462,00 €	0,00 €
Autres charges	3 500,00 €	2 650,00 €	850,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>97 901,00 €</b>	<b>97 901,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-8 215,00 €</b>	<b>-16 461,00 €</b>	<b>8 246,00 €</b>
Produits financiers	209,00 €	184,00 €	25,00 €
Charges financières	93,00 €	93,00 €	0,00 €
<i>Résultat financier</i>	<i>116,00 €</i>	<i>184,00 €</i>	<i>-68,00 €</i>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-8 099,00 €</b>	<b>-16 277,00 €</b>	<b>8 178,00 €</b>
<i>Résultat exceptionnel</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>	<b>-8 099,00 €</b>	<b>-16 277,00 €</b>	<b>8 178,00 €</b>

## Budget 2023

	Charges	Produits
ECOLE de Golf	35 361,00 €	28 514,00 €
COMPETITION U12, U16F, U16G, Elite	24 250,00 €	7 175,00 €
EQUIPES Dames et Hommes	25 880,00 €	
Compétitions diverses	11 500,00 €	
FONCTIONNEMENT ASGPR	5 200,00 €	66 960,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>102 191,00 €</b>	<b>102 649,00 €</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>458,00 €</b>	



### 3) Rapport annuels de la commission sportive

## Compétitions équipes 2022

<p><b>Dames - Le Vaudreuil</b> Internationaux de France de Foursome du 8 au 10 avril 2022 <b>4ème tour 1, éliminées en 1/4 de finale</b> L'équipe : Noémie Leloup / Inès Vandaele Pauline Bonotto / Sandrine Valette</p>	<p><b>Mid-AM-Dames - La Baule</b> 1ère division nationale du 23 au 26 juin 2022 <b>9ème après 2 jours de strokeplay, vainqueurs en matchplay. La Prée se maintient en 1ère division nationale. Objectif atteint brillamment.</b> L'équipe : Pauline Bonotto - Pascale Brerez - Marie Chauvin Noémie Leloup - Pauline Petit-Dubousquet - Sandrine Valette Coach : Yves</p>	<p><b>U16 G - Carquefou</b> 2ème division nationale du 13 au 16 juillet 2022 <b>12ème après les 2 tours de strokeplay battu par le Stade Français en barrage retour en 3ème division.</b> Le 1er tour un joueur de 14 ans de l'Ile d'Or a joué 59 !</p>	<p><b>Mid-AM Messieurs - Limoges</b> 3ème division nationale du 16 au 19 juin 2022 <b>3ème après 2 jours, battu par Limoges, reste en 3ème division</b> L'équipe : Pierre Barbin - Luc Chapuis - Philippe Donnadieu - Mathieu Forin - Brice Guerrero - Paul Héraud - Stéphane Martel - Lionel Vauzelle - Pascal Vitali</p>
<p><b>Dames - Besançon</b> 2ème division nationale du 28 avril au 1er mai 2022 <b>8ème après 2 tours éliminées en 1/4</b> <b>Maintien en 2ème division nationale</b> L'équipe : Pauline Bonotto, Pascale Bretez, Marie Chauvin, Eléonore Chevalier, Noémie Leloup, Pauline Petit-Dubousquet, Sandrine Valette, Inès Vandaele.</p>	<p><b>U16 F - Val de l'Indre</b> Promotion nationale du 14 au 16 juillet 2022 L'équipe : Sarah Bayard - Emma Belbeoch - Céleste Gilbert - Louise Humeau <b>24ème reste en promotion</b></p>	<p><b>U16 G - Pessac</b> Championnat régional (Ligue NA) du 19 au 20 avril 2022 <b>7ème sur 23 monte en 1ère division régionale</b> L'équipe : Arthur Boulet - Martin Clérac - Edgar Florin - Elliot Gartner - Lilo Gonzalès - Pierre Poussier - Matisse Rabiller - Martin Reguin - Léo Rouède - Léo Tarrade</p>	<p><b>Mid-AM Messieurs - Villeneuve/Lot</b> 2ème division régionale (Ligue NA) du 28 au 29 mai 2022 <b>L'équipe se maintient en 2ème division (2ème le 1er jour, battu en matchplay le second)</b> L'équipe : Pierre Barbin - Luc Chapuis - Philippe Donnadieu - Mathieu Forin - Brice Guerrero - Paul Héraud - Stéphane Martel - Lionel Vauzelle - Pascal Vitali</p>
<p><b>Messieurs - Makila</b> 2ème division régionale (Ligue NA) du 12 au 13 mars 2022 <b>Vainqueur en barrage se maintient en 2ème division régionale</b> L'équipe : Luc Chapuis - Paul-Gabriel Chevalier - Gaëtan Creusot - Marius Dosiére - Brice Guerrero - Paul Héraud - Elliot Hervouet - Gautier Hua - Tanguy Necker - Florian Pelissier - Thomas Peuchon.</p>	<p><b>Messieurs - La Prée</b> 4ème division nationale du 5 au 8 mai 2022 <b>Vainqueurs, montent en 3ème division nationale</b> L'équipe : Luc Chapuis - Gaëtan Creusot - Marius Dosiére - Paul Héraud - Elliot Hervouet - Gautier Hua - Tanguy Necker - Florian Pelissier - Thomas Peuchon.</p>	<p><b>Seniors Messieurs - St Cyprien</b> 4ème division nationale du 23 au 25 septembre 2022 L'équipe : Jean-Luc Belbeoch, Mathieu Florin, Pierre Bistigry, Grégoire Hua, Denis Lablée, Stéphane Cohat, Marc Tolosano, Bruno Virel, Olivier Jacob Capitaine : Stéphane Cohat</p>	<p><b>Vétérans - Nantes Vigneux</b> Promotion nationale du 6 au 8 septembre 2022 <b>24ème sur 30, l'équipe reste en promotion nationale.</b> L'équipe : Stéphane Cros - Daniel Deschamps - Olivier Rhéims - Bill Robertson - François Satgé</p>
<p><b>Messieurs - Eq:2 Mont Griffon</b> Promotion nationale du 6 au 8 mai 2022 <b>15ème après le premier jour Reste en promotion</b> L'équipe : Florian Pelissier - Tanguy Necker - Elliot Hervouet - Pierre Barbin - Thomas Peluchon - Gaëtan Creusot - Brice Guerrero - Paul-Gabriel Chevalier - Léo Tarrade - Lucas Lammars - Martin Reguin</p>	<p><b>Seniors Messieurs - Saintes</b> 2ème division régionale (Ligue NA) du 3 au 4 septembre 2022 <b>Disqualifiée faute de combattants</b> L'équipe à compléter : Florian Pelissier - Tanguy Necker - Elliot Hervouet - Pierre Barbin - Thomas Peluchon - Gaëtan Creusot - Brice Guerrero - Paul-Gabriel Chevalier - Léo Tarrade - Lucas Lammars - Martin Reguin</p>	<p><b>Vétérans - La Marterie</b> Promotion régionale (Ligue NA) du 27 au 28 août 2022 <b>5ème sur 13, l'équipe reste en promotion régionale</b> L'équipe : Patrice Chevoleau - Francis Contré - Daniel Deschamps - Didier Moura - Olivier Rhéims et François Satgé</p>	

## Compétitions Fédérales et de Ligue à La Prée en 2023

- Championnat départemental U16 : 19 mars
- Grand Prix Jeunes de La Rochelle U16 : 22 et 23 avril
- Championnat de France Mid Amateur Div 3 : 22 au 25 juin
- Grand Prix de La Rochelle (hors U16) : 26 et 27 août
- Entreprise

# Compétitions Fédérales et de Ligue à La Prée en 2023

- Championnat départemental U16 : 19 mars
- Grand Prix Jeunes de La Rochelle U16 : 22 et 23 avril
- Championnat de France Mid Amateur Div 3 : 22 au 25 juin
- Grand Prix de La Rochelle (hors U16) : 26 et 27 août
- Entreprise

## 4) Rapport commission terrain

### Commission terrain :... le parcours...toujours...top!!



#### En 2022 améliorations réalisées par GO17

- Point d'eau au 10
- Refonte de la signalétique
- Nouvelles berlinoises au 18
- Nettoyage, rechargement des bunkers
- 2 départs du parcours école refaits

#### En 2023 en cours par GO17 sur le parcours:

- Arrachage jussie
- Rénovation système d'arrosage (en partie)
- Sécurisation des pièces d'eau (bouées)

#### En 2023 priorités pour la commission

- Départs avancés (bleu/rouge)
- Nettoyage des cours d'eau et lacs (Jussie)
- Entretien des ponts, abris orange.
- Panneaux pédagogiques bio-diversité
- Gestion maîtrisée de l'eau et du phytosanitaire

Et toujours une vraie plaie pour la qualité du parcours :

- Réparer les pitchs, les divots
- Ne pas rouler sur les avant greens.

- Racler

Et pour aider la nature :

- Chacun gère ses déchets jusqu'aux poubelles

## 5) Rapport de l'école de golf

Saison 2021-2022 : 70 élèves de 6 à 18 ans    Saison 2022-2023 : 62 élèves de 6 à 17 ans

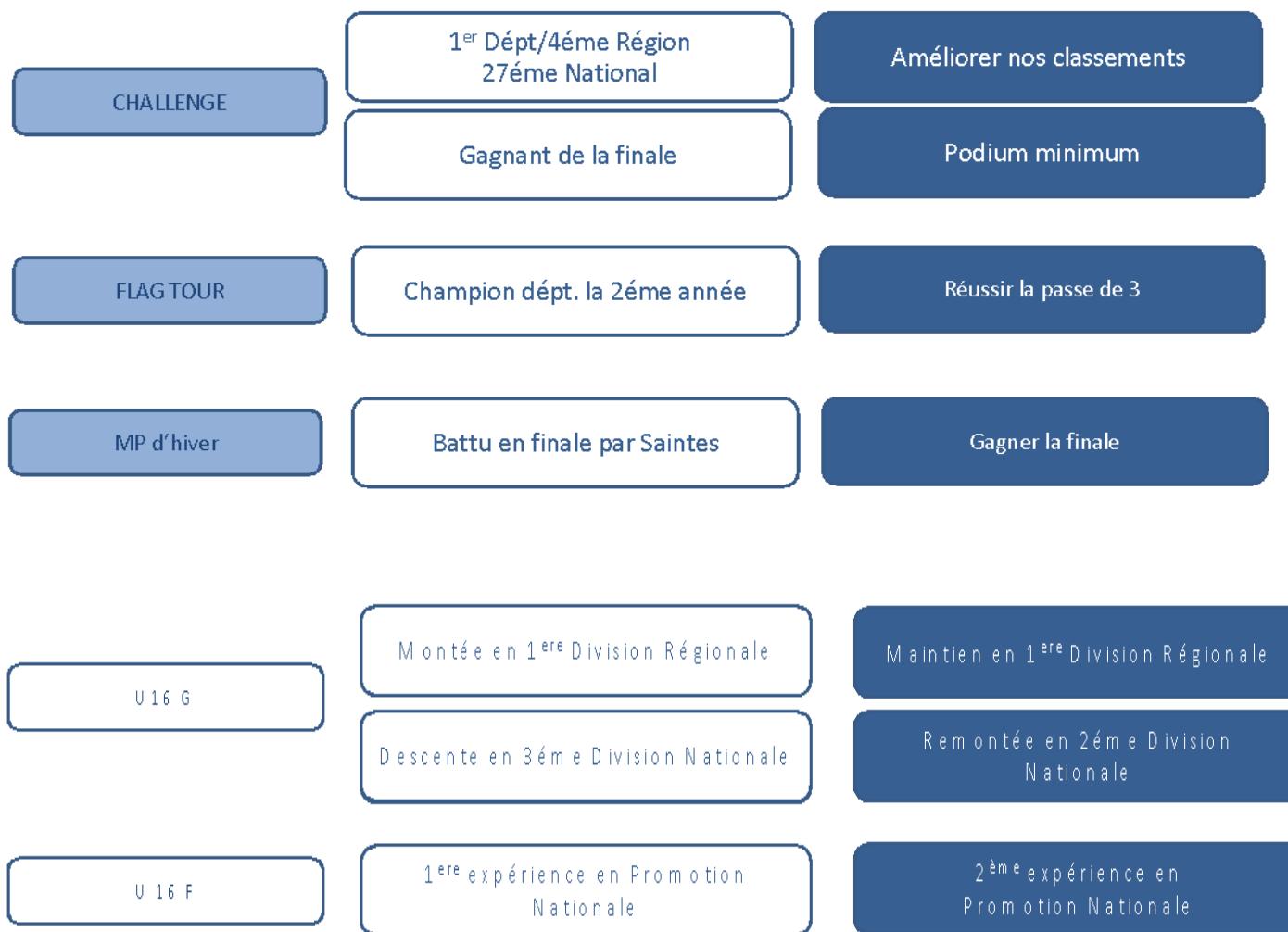
Encadrés par 3 enseignants prestataires de service ( Fabrice Cornic, Yves Petit-Dubousquet et Thomas Rouyer ).

- Classement au Challenge National 2022

1<sup>ère</sup> au niveau départemental sur 8  
5<sup>ème</sup> au niveau de la ligue Nouvelle Aquitaine sur 66  
53<sup>ème</sup> au niveau national sur 557

- Les compétitions, Résultats et objectifs

## Résultats – Objectifs



### 6) Prise de Parole Direction du Golf : Gaelle Martel fait un point très précis sur :

La transition écologique, la gestion de l'eau, les problématiques liées au changement climatique.

7) **ELECTION** : Renouvellement d'un membre du bureau et candidatures de 4 nouveaux membres, conformément à l'article 11 des statuts.

**Renouvellement** : Didier **Tournemol** Pour : 87 Contre : 0 élu à la majorité des votants

**Candidatures** : Sylviane **Bodin** . Pour : 87 Contre : 0 élue à la majorité des votants

Jean-Michel **Delmon** Pour : 85 Contre : 2 élu à la majorité des votants

Sébastien **Forest** Pour : 87. Contre : 0 élu à la majorité des votants

Alain **Quibeuf** Pour : 87 Contre : 0 élu à la majorité des votants

## 8) Questions diverses.

Aucune question ni commentaire n'est formulé.

## 9) Adoption du rapport du président et rapport financier du trésorier

Soumis à l'approbation de l'AGO, le rapport moral du président et le rapport financier du trésorier sont approuvés à l'unanimité.

Rappel : Site de l'ASGPR (Association sportive du golf de La Prée La Rochelle) : [www.asgolflarochelle.fr](http://www.asgolflarochelle.fr) : les chiffres, diapos, photos et résumés des différentes interventions sont visibles et consultables sur ce site.

Remerciements à l'ensemble de l'assemblée et l'ordre du jour étant épuisé, le président déclare close l'AGO 2023 de l'ASGPR.

Daniel DESCHANG

Président ASGPR

**Association Sportive Golf de La Prée La Rochelle (A.S.G.P.R.)**  
**La Richardière – 17137 Marsilly**  
[asgprpresident@gmail.com](mailto:asgprpresident@gmail.com)  
[www.asgolflarochelle.fr](http://www.asgolflarochelle.fr)

## Annexe 1 – Rapport du trésorier

# RAPPORT DU TRESORIER SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

Conformément aux dispositions statutaires je vous présente le rapport du trésorier relatif aux opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Vous trouverez en annexe du présent rapport, d'une part, le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2022 présentés sous la forme comptable, et d'autre part, un état comparatif analytique des données 2022 intégrant le budget 2023.

Afin d'améliorer leur compréhension, je vous communique quelques précisions complémentaires.

## **A) en ce qui concerne le bilan :**

- la structure financière de l'association reste équilibrée avec des fonds propres de 33K€, et ce malgré 2 exercices déficitaires consécutifs ;
- ce contexte explique la baisse de 22K€ des comptes bloqués, cette somme ayant financé lesdits déficits ;
- les produits à recevoir et les charges à payer concernent des produits (inscription EDG et droits de jeux notamment) et des charges (rémunérations des professeurs et jetons EDG notamment) afférents à l'exercice 2022.

## **B) en ce qui concerne le compte de résultat :**

- pour les produits il convient de noter, pour l'essentiel :

- l'augmentation globale des cotisations et des droits de jeux d'environ 10K€ ;
- l'augmentation de 1K€ des produits liés au calendrier
- une baisse de 4K€ des recettes de l'EDG

ce qui caractérise l'augmentation des produits de 8K€.

- pour les charges, on peut noter essentiellement un maintien des charges externes, qui comprennent notamment : - les achats de lots et équipement, et les fournitures administratives ;
  - le coût des services facturés par le golf de La Prée ;
  - les rémunérations des professeurs ;
  - les frais de déplacements

Ce maintien a généré une stabilité globale des charges d'exploitation

Ainsi le résultat de l'exercice passe de -16277€ à - 8099€, amélioration due à l'accroissement des produits d'exploitation.

## **C) en ce qui concerne l'état analytique comparatif :**

Il convient d'indiquer préalablement que la présentation a été modifiée afin d'avoir une meilleure lisibilité analytique pour 2023. De ce fait certaines comparaisons ne peuvent être faites.

En complément des informations précédentes on peut mentionner les informations significatives qui suivent.

### **1) Ecole de golf et compétition U12/U16 :**

- globalement les réalisations sont conformes aux prévisions budgétaires, la baisse des recettes prévues ayant été compensées par la baisse des dépenses.

### **2) *Equipes Dames/Hommes :***

Le commentaire formulé précédemment est totalement transposable.

### **3) *Compétitions diverses :***

Cette rubrique a été créée pour l'analyse de l'exercice 2023, les sommes étant intégrées dans le coût de fonctionnement pour 2022. De ce fait il n'y a pas de comparatif significatif.

### **4) *Fonctionnement ASGPR (en intégrant la rubrique « Compétitions diverses ») :***

Il est important de souligner en préalable la faiblesse du coût de fonctionnement structurel de l'association.

Par ailleurs, on peut constater, pour l'essentiel :

- une augmentation des cotisations et des droits de jeux (rappel) ;
- le non versement de la subvention départementale ;

Là encore on constate une bonne maîtrise des réalisations par rapport aux prévisions budgétaires.

En outre, il me paraît nécessaire, et important, de rappeler que, partant d'un résultat déficitaire de 16K€, votre bureau, grâce à l'implication de tous ses membres, a réussi à être en deçà du déficit budgétaire prévu.

### **D) en ce qui concerne le budget 2023 :**

Pour les données relatives à l'EDG/Compétition U12/U16, et aux Equipes je laisserai à Sophie et à Jean-Marie le soin de vous donner d'éventuelles précisions complémentaires.

Les critères retenus pour les éléments budgétaires sont :

- pour les recettes :

- prise en compte de la subvention départementale et de la subvention exceptionnelle EXCELIA ;
- maintien du niveau des recettes « cotisations/droits de jeux » ;

- pour les dépenses :

- actualisation du montant des dépenses faites en 2022 avec une légère augmentation

Ainsi nous pouvons à nouveau vous présenter un budget équilibré pour l'année 2023.

Je reste à votre disposition pour répondre à vos questions, et je vous remercie pour votre attention.

Fait à Marsilly, le 20 février 2023,

Le trésorier

Christian VOISINE